



Pour les membres de l'ALDA

Strasbourg, 10 avril 2012

**Object : Nomination du nouveau Conseil d'Administration
échéance de présentation, 11 mai 2012**

Chers membres de l'ALDA,

les articles 13 et 15 du Statut de l'Association donnent les indications, comme expliqué précédemment, pour l'élection du Conseil d'administration, qui à cette occasion aura lieu à Udine le 7 et 8 juin prochains.

Il est temps pour ceux qui souhaitent participer à cette élection de présenter leur candidature. Je vous encourage donc, au nom du présent Conseil d'Administration, à prendre en compte la possibilité d'inclure un représentant de votre institution ou association dans notre principal organe décisionnel. Les candidats, membres individuels, sont aussi appelés à contribuer.

Le temps à votre disposition, si vous êtes intéressés, est suffisant pour que vous obteniez l'autorisation nécessaire de la part de votre organisation. Formellement, c'est l'institution qui est élue, même si il sera nécessaire de nommer un délégué qui pourra suivre l'activité dans sa continuité.

Quelles sont les conditions pour devenir membres du Conseil d'Administration? Comme vous le savez, l'ALDA a été témoin au cours des quatre dernières années, d'une augmentation progressive de ses activités et les mois à venir seront tout aussi cruciaux pour l'association. Les candidats idéaux doivent être prêts à apporter une contribution dans l'élaboration des directives qui seront la base politique de notre action. Il y a trois réunions du Conseil d'administration par année : la première qui se tient en janvier-février ou est décidée la planification du budget et des activités, qui doivent, ensuite, être approuvées par l'Assemblée générale. La deuxième réunion a lieu au mois de mai-juin, avant de l'Assemblée générale, puis la dernière, dans la période d'octobre - novembre, pendant la quelle sont discutés le premier projet de la planification budgétaire et des activités pour l'année suivante. Les principales langues de travail sont l'anglais, le français et l'italien.

Neuf membres actifs seront élus au conseil d'administration, même si un amendement au Statut – qui devrait être approuvé à la réunion extraordinaire de l'Assemblée générale en juin- pourrait augmenter le nombre de membres à 12. Successivement, le Conseil d'administration élira un président, deux vice-présidents, un secrétaire et un trésorier parmi ses membres.

Il est important que les membres du Conseil d'Administration puissent participer aux réunions qui sont souvent organisées par ALDA ou les ADL sur le terrain, afin d'attirer l'attention sur l'implication positive de notre action décentralisée. Cela signifie également attirer un plus grand intérêt des médias et des citoyens,. Dans certaines limites, l'ALDA peut faire face aux coûts de voyage et de logement pour les réunions.

alda@aldaintranet.org • www.alda-europe.eu

Headquarters in Strasbourg

c/o Council of Europe
67075 Strasbourg (FR)
Tel. +33 3 90 21 45 93
Fax +33 3 90 21 55 17

aldastrasbourg@aldaintranet.org

Office in Brussels

Rue des Confédérés 47
1000 Brussels (BE)
Tel. +32 274 201 61

aldabrussels@aldaintranet.org

Office in Vicenza

Viale Mazzini 225
36100 Vicenza (IT)
Tel. +39 04 44 54 01 46
Fax +39 04 44 23 10 43

aldavicenza@aldaintranet.org

Office in Skopje

Zenevska bb
1000 Skopje (MK)
Tel. +389 (0) 23 06 59 32

Office in Subotica

Trg Cara Jovana Nenada 15
24000 Subotica (SRB)
Tel. +381 24 554 587

Le délai pour la présentation des candidatures est le 11 mai 2012. Celles-ci doivent être envoyées à per.vinther@aldaintranet.org en copie à Stefania Toriello stefania.toriello@aldaintranet.org. Chaque candidat doit joindre une lettre de présentation et motivation d'une page et une photo qui sera publiée sur le site de l'ALDA.

L'élection sera précédée par une brève présentation orale pendant l'Assemblée générale. Seuls les membres ayant payé la cotisation pour 2012 ou qui peuvent prouver, au plus tard le 7 Juin 2012, qu'ils ont payé, pourront voter et pourront être élus.

J'espère que ces explications donnent une explication complète sur les modalités d'élection. En case de doutes, je vous invite à consulter notre Statut à l'adresse: www.alda-europe.eu.

Je ne peux que vous encourager à nouveau à envisager la possibilité de devenir de candidater, en tenant compte des droits et des responsabilités qui en découleront si vous étiez élu.

En attendant votre réponse veuillez agréer mes meilleures salutations.



Per Vinther
Président de ALDA

alda@aldaintranet.org • www.alda-europe.eu

Headquarters in Strasbourg

c/o Council of Europe
67075 Strasbourg (FR)
Tel. +33 3 90 21 45 93
Fax +33 3 90 21 55 17

aldastrasbourg@aldaintranet.org

Office in Brussels

Rue des Confédérés 47
1000 Brussels (BE)
Tel. +32 274 201 61

aldabrussels@aldaintranet.org

Office in Vicenza

Viale Mazzini 225
36100 Vicenza (IT)
Tel. +39 04 44 54 01 46
Fax +39 04 44 23 10 43

aldavicenza@aldaintranet.org

Office in Skopje

Zenevska bb
1000 Skopje (MK)
Tel. +389 (0) 23 06 59 32

Office in Subotica

Trg Cara Jovana Nenada 15
24000 Subotica (SRB)
Tel. +381 24 554 587